

Date de la convocation : 2 novembre 2017
 Nombre de membres 45
 Présents : 26 – Pouvoirs 8
 Votants : 34

Vote : 34
 Pour : 34
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : /11/2017
 et publication du /11/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 9 novembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir – Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (26) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

Jean-Yves DENIS à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre CHEREAU à Jacky VIRLOUVET, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Jacques LAUZE à Jean-Michel CHIQUET, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Claude JAUNAY.

D07-09-11-2017 : LEADER Malices au Pays 2017

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le plan de financement de l'action « Malices au Pays 2017 », autorise le Président à solliciter les subventions, à signer toute pièce à intervenir et décide de supporter l'autofinancement qui serait généré par une baisse de cofinancement externes inférieurs au prévisionnel.

Plan de financement prévisionnel :

Nature des dépenses	Montant HT	Nature des ressources	Montant HT
Communication	3 286,48 €	Le Carroi	2 000 €
Programmation	28 664,86 €	Commune du Lude	2 000 €
Ateliers de sensibilisation	4 182,22 €	Commune de Montval-sur-Loir	2 000 €
Droit d'auteur	1 741,81 €	Commune de Bazouges-sur-le-Loir	800 €
Technique	1 504,51 €	Commune de Lhomme	800 €
Transports	1 926,37 €	Commune de Mayet	800 €
		Commune de St Jean de la Motte	800 €
		Centre social de Lucé	800 €
		CLEA	8 000 €
		LEADER	10 000 €
		Autofinancement	13 306,25 €
TOTAL des dépenses	41 306,25 €	TOTAL des ressources	41 306,25 €

Fait à Vaas
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures

Le Président
 Régis VALLIENNE

